



Et si votre entreprise contribuait à la formation des armuriers techniciens en finançant le Lycée Benoît Fourneyron - Secteur armurerie ?

Le lycée Benoît Fourneyron de St-Etienne est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage, sa principale source de financement externe.

Depuis 2023, nouvelles modalités de versement et d'affectation du solde de votre taxe d'apprentissage

Le versement du solde de la taxe d'apprentissage par les entreprises ne s'effectue plus directement aux établissements habilités.

Elles gardent néanmoins la possibilité de l'affecter en désignant le ou les organisme(s) bénéficiaire(s) de leur choix via SOLTÉA, la plateforme de la Caisse des Dépôts et Consignations mise en place à cet effet.



Comment verser le solde de votre taxe d'apprentissage concrètement ?

❶ Déclarer et payer votre taxe d'apprentissage auprès de l'URSSAF

- **Comment ?** En ligne via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2026.
- **Quand ?** Exigible le **5 mai 2026** pour les entreprises de **50 salariés et plus**, et le **15 mai 2026** pour les entreprises de **moins de 50 salariés**, selon les règles applicables à la DSN.

Le solde de la taxe d'apprentissage correspond à 0,09% de la masse salariale annuelle.

❷ Choisir d'affecter le solde de votre taxe d'apprentissage au Lycée Benoît Fourneyron de St-Etienne

- **Comment ?** Via **SOLTÉA**, la plateforme dédiée de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- **Quand ?** Du **26 mai au 21 octobre 2026** sur <https://www.soltea.education.gouv.fr>. La campagne comporte deux périodes de répartition : du 26 mai au 21 août, puis du 3 septembre au 21 octobre 2026.

Important !

Sans cette étape d'affectation, le Lycée Benoît Fourneyron de St-Etienne ne se verra pas attribuer le solde de votre taxe d'apprentissage.

Pour le retrouver une fois connecté à la plateforme SOLTÉA, entrez l'un des éléments suivants dans le moteur de recherche :

Raison sociale : Lycée Benoît FOURNEYRON - Code UAI : 0420958N

Retrouvez toutes les informations pratiques sur les modalités de versement de votre taxe d'apprentissage sur :



<https://www.fepam.fr/alternance-cap-armurerie-au-lycee-benoit-fourneyron-st-etienne/>

ou en flashant ce QR Code

